

Objet: Subvention supplémentaires 2021 - 2021_065

Séance du vendredi 22 octobre 2021

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 18/10/2021

Présents : 10

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-deux octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS.

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Andre DUJOLS, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Jordan ANGELVY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT

Représentés: Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Georgette TOUZY

Absents: Bruno FILIOL

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y a eu des demandes de versements de subventions supplémentaires pour l'année 2021.

Après délibérations, et sous réserve du dépôt en Mairie des bilans financier et moral, les montants suivants sont attribués :

Les crins de la Doire: 300€

Comice agricole de Salers: 120€

Comice agricole de Jussac : 100€

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2021 au compte 6574.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 26/10/2021
et publication ou notification du 26/10/2021

Le Maire,
A. DUJOLS

